

MIGRATIONS ÉTUDES

Revue de synthèse sur l'immigration et la présence étrangère en France

N° 78 - décembre 1997

Les jeunes filles d'origine africaine en france : Parcours scolaires, accès au travail et destin social.

Synthèse réalisée par : QUIMINAL C., TIMERA M., FALL B., DIARRA H.

Directeur de la publication : Luc GRUSON
Conseiller scientifique : Moustapha DIOP

ADRI - 4, rue René Villermé 75 011 PARIS
Tél : 01 40 09 69 19 - Fax : 01 43 48 25 17
Email : info@adri.asso.fr

Site Internet <http://www.adri.asso.fr>

La présente synthèse rend compte des résultats d'une étude menée en 1996 et 1997, qui avait pour objectif de "saisir la manière dont s'articulent pour les jeunes filles d'origine africaine subsaharienne les impératifs de la société globale à ceux des sociétés dont leurs parents sont originaires."

L'enquête de terrain effectuée en région parisienne a consisté à "construire une situation de dialogue intime" avec vingt-cinq jeunes filles âgées de seize et vingt-huit ans, c'est à dire appartenant en principe à la "deuxième génération" dite immigrée, en majorité (20 d'entre elles) de confession musulmane.

En optant pour une approche anthropologique, l'étude s'est attachée à mettre en relief sur le mode de l'interprétation de récits de vie :

- la diversité des structures familiales auxquelles appartiennent ces jeunes filles ; les représentations et les pratiques des parents vis-à-vis de leurs enfants (religion, scolarisation ; sexualité ; mariage ; etc...) ;
- la diversité des rapports des jeunes filles à leur habitat, aux modalités de leur socialisation et aux formes de citoyenneté auxquelles elles sont appelées à participer ;
- les parcours scolaires et l'accès à l'emploi.

Effectuée pour la Direction de la Population et des Migrations (DPM), cette étude a été réalisée par Catherine Quiminal, anthropologue (Université Paris VII), Hamédy Diarra (Association pour la promotion de la langue et de la culture soninke), Babacar Diouf, journaliste et anthropologue, Babacar Fall, anthropologue, Mahamet Timéra, sociologue.

LES JEUNES FILLES D'ORIGINE AFRICAINE EN FRANCE

Parcours scolaires, accès au travail et destin social

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Cette étude rend compte des processus d'intégration et d'acculturation de jeunes filles issues de l'immigration africaine subsaharienne. Elle est centrée sur des récits de vie de jeunes filles âgées entre 16 et 28 ans, originaires de pays différents. Ces récits de vie sont replacés dans les univers sociaux qui les encadrent: famille, école, espace public, espace d'origine des parents.

C'est autour de la transmission de l'héritage familial et culturel que se joue pour une part importante l'avenir des jeunes filles. Nous avons donc dans un premier temps interrogé les représentations et les pratiques parentales en matière d'éducation des jeunes filles en insistant chaque fois que c'était possible sur les différences de prescription selon les sexes.

Dans le cas des migrations majoritaires de l'Afrique sahélienne, c'est principalement par le biais d'un islam tolérant, de la responsabilisation des jeunes filles en ce qui concerne les tâches domestiques, de leur préparation au mariage et de l'entretien de liens actifs avec le réseau familial en France et au pays d'origine que le projet parental tente de se réaliser.

Si la famille constitue un premier niveau dans la construction de l'identité de ces jeunes filles, il est apparu que l'environnement urbain dans lequel elles évoluent et les caractéristiques des écoles fréquentées recèlent des logiques discriminatoires qui déterminent très largement leur parcours d'intégration.

Le pari de concilier ces deux projets pour les filles (celui de l'école et le projet éducatif familial) nous est paru risqué, souvent perdu. L'étude des trajectoires scolaires des jeunes filles, plus longues que celles des garçons, nous a permis de mettre en évidence un paradoxe. Les contraintes qui pèsent sur les jeunes filles afin qu'elles occupent la place indiquée par leur groupe d'appartenance et le foyer familial, favorisent indirectement des performances scolaires. Ainsi, malgré des échecs dans les débuts des cursus souvent

Agence pour le développement des relations interculturelles
Migrations Etudes n°78 - Les jeunes filles d'origine africaine en France : Parcours scolaires, accès au travail et destin social.

effectués dans la solitude, l'hospitalité familiale et l'envol tardif ou le retour dans la maison natale après un départ offrent une seconde chance pour leur réussite scolaire.

Une autonomisation plus précoce comme c'est souvent le cas pour les garçons aurait imposé leur sortie plus rapide du système scolaire et sans doute favorisé chez certaines des mariages imposés. L'assignation à une scolarité plus longue arme les jeunes filles et les met en position de force dans la négociation avec les parents. Plus elles sont âgées, diplômées, plus elles ont les moyens d'imposer leurs choix, ou en tous cas de s'opposer à ceux des parents.

Enfin, l'étude des rapports qu'elles entretiennent avec l'environnement urbain et l'espace scolaire fait apparaître que les logiques de socialisation dans lesquelles elles s'inscrivent, aboutissent à une rupture aménagée avec les modèles parentaux, qu'il s'agisse de la religion, d'engagement associatif, des réseaux amicaux ou des relations amoureuses.

En amorçant cette étude sur les parcours d'intégration des jeunes filles africaines, nous postulons - d'un point de vue méthodologique - un certain nombre de " lieux communs " partagés par les jeunes filles elles-mêmes, les parents et certains analystes quant à leur meilleure intégration scolaire et sociale.

De ce postulat méthodologique, nous avons posé cette interrogation majeure. *Peut-on parler d'un processus d'intégration sexuée faisant diverger depuis le cadre familial jusqu'à l'espace public (l'extérieur, la société globale) le destin des soeurs de celui des frères ? Autrement dit, le genre est-il un facteur supplémentaire - à l'origine des parents - qui détermine des modalités d'insertion sociale chez ces jeunes filles africaines ?*

Ainsi posée, notre interrogation déterminait d'emblée les espaces sociaux susceptibles d'éclairer sur des positions sociales et des logiques spécifiques aux jeunes filles: à savoir la famille, l'environnement urbain et l'école.

ESPACE FAMILIAL, RAPPORTS DE GENRE ET DESTIN SOCIAL

L'espace familial est apparu comme un lieu privilégié et premier de socialisation et d'affirmation d'une certaine altérité. C'est l'espace de construction d'une différence " positive " avec la société globale. Différence pas forcément en opposition irréductible à la société dominante mais, intrinsèque au modèle et projet éducatif des parents. Il y a en effet presque toujours un héritage culturel, un message à transmettre.

Malgré une certaine " désorganisation " de la famille prise au cas par cas, désorganisation induite par la situation migratoire et que l'on retrouve en Afrique lors des migrations de la campagne vers les villes, il existe en France un réseau de parenté élargie, relayé par de nombreuses associations villageoises ou de femmes qui est capable d'énoncer des normes qui régissent les relations entre les générations, entre les sexes, entre un " nous " familial et ce qui lui est extérieur.

Les jeunes filles peuvent accepter ou refuser ces normes, tenter de négocier leur assouplissement ; dans tous les cas, elles les connaissent. C'est d'abord au sein de la famille qu'elles leur sont inculquées.

Néanmoins, tous les parents sans exception ont une forte conscience comme ils le disent eux mêmes de façon insistante, qu'il s'agit d'enfants de la " deuxième génération ". Ils vivent cela comme une tragédie dont ils sont responsables, mais comme toute tragédie à laquelle ils n'ont pu et ne peuvent échapper. C'est leur destin, celui de leurs enfants; il faut faire avec. Lorsqu'ils emploient ces termes de deuxième génération qui n'est vraiment pas conformes aux représentations qu'ils ont du lignages, c'est pour indiquer qu'il va leur falloir composer avec cette réalité: les enfants sont éduqués en France. Ils affirment ainsi qu'ils conçoivent la famille en migration non comme un lieu clos à l'intérieur duquel ils pourraient reproduire, préserver à l'identique leurs

coutumes et leurs valeurs, mais bien comme un espace de négociation des différences culturelles.

La famille est aussi le lieu de socialisation de leurs enfants en France, au regard des normes françaises et pas seulement au regard de celles qui ont cours dans leur société d'origine. La négociation ne va pas sans heurts. Enfants et parents entendent imposer leurs frontières qui ne se recouvrent pas toujours, loin de là. Mais personne ne veut ni ne peut nier cette réalité. Cette reconnaissance est d'autant plus forte qu'elle est soutenue propagée par les différents associations de femmes, de quartiers ou communautaires.

En ce qui concerne les jeunes filles musulmanes, majoritaires dans notre échantillon, on note qu'éduquer les enfants dans la religion musulmane est un point d'unité entre les parents, un legs qui n'est pas contesté par les jeunes filles. Elles assument d'autant mieux cette altérité que l'islam est relativement bien intégré dans la société civile et au sein de l'institution scolaire. Leur conception et leur pratique de l'islam n'en sont pas pour autant identiques à celles de leurs parents.

Ces derniers ont dans la majorité conscience que *“ l'islam est un trait d'union vivant entre eux et leurs enfants, comme un point focal dans leurs représentations et stratégies identitaires. Il est le lieu de recomposition, d'interprétation et de préservation d'éléments constitutifs de l'identité ”* {Timera, 1996}. Pour les parents, l'islam constitue un trait de démarcation immédiat, efficace et relativement maîtrisé avec les autochtones. Au sein de l'univers familial, dans la vie quotidienne, ils ont la maîtrise des règles, gestes et pratiques qu'ils doivent enseigner à leurs enfants. Les mères puisent certains arguments dans l'islam afin d'expliquer à leurs filles le rôle et les comportements qu'elles devront avoir au sein de la future famille. C'est également en se référant à l'islam, un islam local, que les parents entendent légitimer le respect des enfants pour les parents. L'islam régule une bonne partie des relations intergénérationnelles.

Etre musulman semble apparaître comme indispensable tant aux parents qu'aux jeunes filles. S'il s'agit d'islam “ souple ” quant aux pratiques strictement

religieuses en tant qu'emblème de la différence, il est en ce qui concerne les mariages fortement contraignant pour les jeunes filles.

Le mariage: de la contrainte à la persuasion

Le mariage est sans doute le point à propos duquel volonté des parents et volonté des jeunes filles ont la plus grande difficulté à s'accorder. Les parents, sauf dans le cas où leur devenir n'est plus lié à leur communauté d'origine, se sentent tenus par les normes et pratiques en vigueur dans cette dernière. Il y va de la perpétuation de la famille, des liens qu'ils ont avec elle et pour beaucoup, de leur statut.

Notons toutefois que l'existence d'associations et de réseaux très actifs a permis une certaine socialisation des problèmes rencontrés à ce propos. Au fil des ans, se construit progressivement ce qu'ont pourrait appeler un " modèle " du mariage en migration. Ce modèle tient compte des expériences auxquelles sont confrontés les parents, déplace un certain nombre d'interdits, dégage des espaces possibles de négociation. Il n'est pas pour autant stable, il est en train de se chercher même s'il existe un point d'ancrage.

Néanmoins, cette réinterprétation se fait sur la base des prescriptions qui ont cours dans la société d'origine. On assiste ainsi à un glissement dont la nuance est certes ténue, du mariage forcé au mariage arrangé. Un mariage selon les nouvelles normes serait un mariage plus tardif pour la jeune fille, respectant éventuellement le déroulement de ses études, un mariage avec lequel elle serait d'accord et par conséquent, avec quelqu'un qu'elle connaît, mais aussi un mariage décidé par les parents. C'est aux pourtours de ces frontières que les jeunes filles vont déployer leurs stratégies.

Bien évidemment, ce modèle de mariage pour les jeunes filles nées en France ne convient pas à tous les parents ni à toutes les jeunes filles. Les cas que nous avons analysés vont "de la contrainte par la force à la persuasion par arguments" ; les cas les plus courants étant ceux qui sont régis par l'autorité.

A l'une des extrémités, la contrainte par la force, les pères peuvent aller jusqu'à la violence avec coups ou renvoi au pays. A l'autre extrémité, et il s'agit le plus souvent de femmes veuves ou divorcées, un dialogue réel s'instaure où les mères finissent par accepter les arguments de leurs filles.

La sexualité (les jeunes filles doivent être vierges au mariage) et le mariage sont un point majeur de conflictualité. Il y va de la perpétuation du lien avec la communauté d'appartenance, de la reproduction de cette communauté, mais aussi d'assurer la descendance de la famille. Lorsque les parents envisagent leur avenir ou celui de leur fille en France, l'idée d'un mariage endogame perd de sa force. Des stratégies d'ascension sociale, de valorisation du séjour en France grâce aux filles peuvent alors se substituer aux stratégies matrimoniales.

L'inscription dans les rapports sociaux familiaux est fondée sur des statuts et des rôles différenciés en fonction du genre. Il y a un projet parental qui intègre avec plus ou moins de contraintes la préparation des jeunes filles à leur futur statut d'épouse et de mère. Ce projet matrimonial et familial encadre souvent avec force l'avenir réservé aux filles. L'endogamie dans un sens large et restreint constitue un paramètre assez pesant dans les possibilités matrimoniales de ces jeunes filles. Tenant compte de ces paramètres, elles construisent un "chez soi" français à partir d'un "entre soi" africain et éventuellement musulman. Il s'agit d'un compromis imposé par l'ensemble des discriminations dont elles sont l'objet tant de la part de leur famille que de la société globale, mais, autorisé aussi par leur insertion.

L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Au sein de la famille, les espaces d'autonomisation des jeunes filles sont au total relativement restreints. L'environnement urbain et les logiques de ségrégation urbaine pèsent lourdement sur les parcours des jeunes filles. Parcours scolaires du fait de la sectorisation scolaire, parcours de vie eu égard à l'enclavement social et ethnique.

Agence pour le développement des relations interculturelles

Migrations Etudes n°78 - Les jeunes filles d'origine africaine en France : Parcours scolaires, accès au travail et destin social.

Les réseaux de sociabilité qu'elles construisent ont ceci de particulier: elles empruntent à la fois à la spécificité de leur environnement urbain (pauvreté des offres de loisirs, chômage, dégradation de l'habitat, violence) et au regard communautaire qui pèsent sur leur fréquentation.

Leur engagement associatif articule des formes multiples qui trouvent leur sens dans leur volonté de se créer un espace qui leur permet de vivre à la fois leur intégration en France, tout en gardant un lien avec le pays des parents. Le choix de la nationalité n'est pas un enjeu dans leur rapport avec la famille, mais plutôt les confronte à leur différence.

Finalement, la spécificité du parcours d'intégration des jeunes filles repose sur cette volonté de se construire en tant que sujets, tout en gardant à la famille sa place comme lieu de reconnaissance d'une altérité dont elles contribuent à retravailler et à adapter les formes et contenus avec l'espace public.

LE PARCOURS SCOLAIRE

Dans la mesure où les parents misent avec plus ou moins d'assurance sur leurs capacités à cultiver et à conserver auprès de leurs enfants en dépit de leur scolarisation, des valeurs et des normes qui leur sont chères, une opposition à l'école devient caduque. Ainsi, il est apparu clairement qu'ils adhèrent à la scolarité et au projet explicite de l'école, à savoir la transmission de savoirs, de connaissances et d'un métier. Certes, on ne peut en dire autant du projet culturel de l'école à savoir la " francisation " des enfants. Néanmoins, ils font le pari de conduire ensemble leur projet éducatif et celui de l'école.

Mais, l'intériorisation de rôles différenciés dans le projet éducatif des parents induit indirectement des attentes différentes quant aux finalités et au déroulement de la scolarité des filles et des garçons. En effet, si face aux difficultés scolaires, les garçons envisagent plus rapidement la sortie du système scolaire et l'insertion professionnelle, il nous est apparu que ce choix soit plus difficile et partant plus retardé pour les filles. Paradoxalement, il y a

comme une urgence (consensuelle) d'autonomie pour les garçons à laquelle les filles ne sont pas soumises même si leur projet personnel peut être tout autre. En effet, bien des filles cherchent à s'émanciper rapidement mais, comme aux yeux des parents, cette émancipation est subordonnée au projet matrimonial et à ses contraintes, elle est d'autant plus retardée.

Cette assignation plus durable à rester dans la maison paternelle se double d'une obligation de scolarité qui autorise à la longue des performances scolaires. Ces filles réussiraient plus parce qu'elles sont restées plus longtemps à l'école au contraire des garçons qui avaient la possibilité - et peut être la contrainte - d'en sortir.

L'école organise l'entrée des jeunes filles africaines dans la société locale. Au sein de l'école elles prennent conscience d'une certaine position d'altérité qui les caractérise en même temps qu'elles font l'apprentissage de règles de la société française. Lieu d'uniformisation idéologique et culturelle et partant d'intégration, elle n'en est pas pour autant un lieu de brassage tous azimuts. Les clivages ethniques sont plus ou moins présents et, parfois, ont tendance à se renforcer en s'appuyant du reste sur des mécanismes scolaires (sélection).

Ce n'est pas contraints par l'institution ou l'État que les parents mettent leurs enfants, filles et garçons à l'école. Il y a bien une adhésion au projet immédiat et explicite de l'école (savoirs, connaissances, métier) et sans doute, dans une moindre mesure au projet induit, implicite (socialisation et " normalisation " culturelle). Dans la plupart des cas, l'école avec ses outils et vocations annexes se révèle plus forte que l'emprise familiale. C'est en tout cas ce qui nous semble apparent, à l'entrée de la majorité chez la plupart des jeunes filles.

Les jeunes filles, notamment les aînées jouent un rôle important dans l'introduction des normes scolaires au sein de la famille. Progressivement, ce sont elles qui dans leurs fonctions d'entretien des frères et soeurs, assument des responsabilités éducatives et le suivi du travail scolaire des cadets.

Au sein de l'école, la problématique raciale ne constitue pas pour les jeunes filles africaines de notre échantillon le seul vecteur d'altérité. L'origine sociale et géographique joue en ce sens un grand rôle

Elles ne se découvraient pas dans la confrontation et dans l'interaction avec de nouveaux milieux scolaires comme africaine, noire. Elles semblaient plus prendre conscience d'une différence de milieu socio-économique et culturel.

Ainsi, l'école constitue pour les jeunes filles d'origine africaine un lieu d'acculturation et d'adhésion à des normes françaises, d'apprentissage de règles différentes de celles de la famille. C'est pour ces enfants de migrants un lieu d'ouverture et d'une socialisation qui donne une forme culturelle et idéologique à leur appartenance française: apprentissage de la langue, de règles de vie sociale locales, etc. Cette uniformisation culturelle et plus ou moins idéologique n'implique pas et n'induit pas forcément un mélange et une fusion tous azimuts entre groupes sociaux et groupes ethniques.

L'école est d'abord marquée par la ségrégation urbaine qui traduit elle-même, presque toujours une ségrégation socio-économique et ethnique. Cette donnée détermine une certaine forme d'homogénéité des populations scolaires. Plus en profondeur, le système de sélection scolaire introduit des mécanismes de ségrégation qui produisent des logiques d'ethnisation larvées : classes à forte dominante d'enfants d'origine africaine.

Si on peut dire qu'en règle générale, il y a une égale préoccupation de scolarisation pour les filles et pour les garçons, les rôles sociaux et la place assignée aux unes et aux autres conditionnent les attentes des parents sur la finalité de leurs études. Ce qui nous est apparu de façon immédiate à travers les récits des jeunes filles de notre échantillon, c'est la précocité du travail et/ou de la déscolarisation chez les garçons. Nombre d'entre elles ont leurs frères qui ont arrêté en 3^e ou en en début de BEP dès les premiers échecs. Il y a pour les garçons si on peut parler ainsi, une alternative immédiate à l'échec scolaire: l'arrêt des études et le projet de travail. La réussite professionnelle est impérative, c'est elle qui " fait " le garçon. Hors le travail, point de salut : pas de famille, pas de statut social.

Pour les filles, les données sont légèrement différentes. On ne peut dire que les parents s'opposent à leur formation ou à leur réussite professionnelle. La réussite professionnelle est un plus, important et valorisé car elle aide toute la

famille et protège en cas de coup dur. Néanmoins, pour les parents, une attente majeure au regard du rôle qui leur est assigné est de réussir leur " entrée " dans leur statut d'épouse et de mère. La sortie du foyer paternel est liée à l'entrée dans ce statut. Pour les parents, la décohabitation doit s'inscrire dans un projet de vie maritale ayant obtenu leur assentiment et non dans une démarche d'autonomie individuelle.

En définitive, il y a pour les jeunes filles une assignation à résidence dans la maison paternelle jusqu'au mariage et une obligation d'hospitalité des parents qui leur confère la possibilité objective de poursuivre leur scolarité sans interrogation pressante sur leur avenir.

Certaines vont élaborer leur stratégie d'autonomie en jouant sur cette hospitalité. Les jeunes filles perçoivent, à la différence de leurs frères la spécificité de leur position familiale, le rapport plus précoce de ces derniers à la liberté, au travail, à l'argent et à l'autonomie.

Paradoxalement, les contraintes de cette reproduction communautaire qui pèsent sur les jeunes filles favorisent indirectement des performances scolaires. Parce qu'elles restent plus longtemps à l'école, elles aboutissent à des niveaux plus élevés. Sans affirmer que les filles réussissent mieux que les garçons - nous ne disposons pas au delà des perceptions immédiates des parents et des filles elles-mêmes d'éléments statistiques fiables - elles ont à la différence des garçons peu d'autres alternatives immédiates à l'échec scolaire. Aussi, la persévérance dans les études devient à la fois un moyen de dépasser cette impasse et d'atteindre des performances scolaires non négligeables.

Ainsi, il nous semble apparaître que si l'échec latent à travers des formes diverses (orientation précoce, enseignement professionnel sans débouchés certains, etc.) constitue la sanction immédiate pour beaucoup de ces jeunes filles dans les débuts de leurs cursus scolaires, d'autres paramètres propres à la structure familiale et communautaire, aux formes de contrôle social dont elles font l'objet modulent leurs trajectoires. Ainsi, l'hospitalité familiale et l'envol tardif (ou le retour) dans la maison natale offrent des secondes chances pour la réussite scolaire alors qu'une autonomisation plus précoce aurait imposé la

sortie rapide du milieu scolaire pour tenter une insertion dans le monde du travail.

En effet, leur avancée dans la scolarité et leur plus grande maturité constituent les premiers atouts dans la négociation avec les parents. Ce n'est pas de façon consciente qu'elles s'accrochent aux études pour échapper à un avenir matrimonial. Leur mode d'insertion dans la société française (scolarité obligée et accessible à tous) et leur " ténacité " dans les études les conduisent indirectement dans une position de force plus favorable à la réalisation de leurs choix qu'à ceux des parents.

C'est donc tout le parcours de socialisation des jeunes filles qui contrecarre plus ou moins les projets des parents. C'est pourquoi nous disons que l'emprise familiale sur les jeunes est problématique et relative dès qu'on intègre la durée.

CONCLUSION

Ainsi, la construction d'une ségrégation de genre à l'école à travers l'orientation scolaire et professionnelle prolonge dans une certaine mesure des rôles sociaux différenciés depuis la cellule familiale et qui assigne aux jeunes filles une position spécifique. La ségrégation familiale et les contraintes du marché de l'emploi imposent aux jeunes filles une obligation de scolarité que seule l'entrée dans la vie maritale peut légitimement remettre en cause. De par leur position sociale familiale, elles sont presque condamnées à une longévité scolaire qui sans aboutir à des diplômes très élevés procure à la différence de beaucoup de leurs frères des résultats plus tangibles. Cette assignation à une scolarité plus longue, paradoxalement, les arme et les met en position de force dans la négociation avec les parents. Les tentatives de reproduction communautaire à travers les mariages arrangés sont remises en cause du fait de la consolidation de leur position au niveau du cursus scolaire ou professionnel.

L'accès au travail et à l'argent signe une étape essentielle dans cette négociation avec les parents. Sans conduire automatiquement à une rupture et à une autonomisation, ce nouveau pouvoir représente un argument supplémentaire en leur faveur dans la confrontation. Il les projette également comme vecteurs essentiels de l'acculturation au sein des familles. Parce qu'elles partent plus tard que les garçons dont la position est souvent moins enracinée dans la cellule familiale, elles assurent au sein du foyer une continuité dans les fonctions domestiques tout en intégrant leurs connaissances des règles locales et autochtones. En préambule à la fondation de leur propre foyer, elles assument et introduisent dans celui qui les a vu naître (le foyer natal) autant d'innovations et d'adaptations jusqu'alors inaccessibles aux parents.

Les contraintes du projet familial et de l'environnement construisent un espace " d'intégration par autonomie ". Alors que par leurs parcours de socialisation culturelle et idéologique, elles adhèrent aux mêmes valeurs que les autochtones, leur inscription résidentielle, leur appartenance sociale et les

exigences du compromis avec les projets des parents les poussent vers la construction d'un espace à elles, un " entre soi ".

Tout se passe comme si, au delà de leurs limites sociologiques à sortir de leur milieu, elles adressaient un message aux leurs: " nous pensons comme les Français, mais nous restons entre nous, chez nous ".

Malgré la prégnance du modèle et des modèles familiaux, il se dessine des lignes de rupture nette, des transgressions qui ébranlent le projet matrimonial choisi et dessiné par les parents. Même si le maintien d'un certain " entre soi " peut donner l'illusion d'une fidélité aux normes parentales, la socialisation scolaire et leur insertion professionnelle les libère de ces contraintes mais encore les érige progressivement à une position de pouvoir au sein de la famille. Elles apparaissent ainsi comme les vecteurs de l'acculturation et introduisent dans le foyer familial autant d'innovations et d'adaptations jusqu'alors inaccessibles aux parents.

Ainsi, même si le contexte migratoire a introduit en filigrane chez les mères et très nettement chez les jeunes filles une modification des rapports de genre, elle préserve et réserve à ces dernières une fonction centrale dans l'acculturation et une position privilégiée dans l'adaptation des populations migrantes d'Afrique subsaharienne.

Synthèse réalisée par C. Quiminal, M. Timera, B. Fall, B. Diouf et H. Diarra.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubert, F. - Tripier, M., - Vourc'h, F., Jeunes issus de l'immigration. De l'école à l'emploi. Paris, L'Harmattan, 1997.
- Boudimbou, G., Habitat et mode de vie des Africains en France, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Bourdieu, P., A propos de la famille comme catégorie réalisée, Actes de la recherche en sciences sociales, N° 100, décembre 1993, pp.32-37.
- Camilleri, C., Évolution des structures familiales chez les Maghrébins et les Portugais en France. Revue européenne des migrations internationales, vol. 8, N° 2, 1992, pp.133-146.
- Lahire, B., Des réussites scolaires multiformes en milieu scolaire. Migrants-formation, N° 104, mars 1996, pp.22-27.
- Payet, J. P., Collèges de Banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1995.
- Poiret, Ch., Familles africaines en France, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Poutignat, Ph. Streiff-Fénart, J., Théories de l'ethnicité, Paris, PUF, 1996
- Quiminal, C., Gens d'ici, gens d'ailleurs, Christian Bourgois, 1991.
- Quiminal, C., La famille soninké en France. Hommes et Migrations, N° 1185, Mars 1995, pp. 26-31.
- Rude-Antoine, E., Jeunes issus de l'immigration, Paris, Karthala, 1996.
- Streiff- Fénart, J., Ruser avec la tradition : famille maghrébines en France, Projet N° 239, Automne 1994, pp. 57-62.
- Timéra, M., Les Soninke en France. D'une histoire à l'autre. Paris, Karthala, 1996.
- Tribalat, M., Faire France. Paris, Editions Découverte, 1996

Numéros spéciaux :

Collectif, Vocabulaire historique et critique des relations interethniques, Pluriel Recherches N° 4, Paris, Harmattan, 1997.

Famille et sociologies, Sociétés contemporaines, N° 25, janv 1997.

Familles africaines en France, Migrants - Formation, N° 91, déc 1992

TABLE DES MATIÈRES DU RAPPORT

Chapitre I - Présentation de la recherche	2
1 - Quelques précisions conceptuelles	2
2 - Problématique générale	5
3 - Méthodologie	9
Chapitre II - Familles subsahariennes en migration	16
1 - Une cellule familiale désorganisée	16
2 - Représentation et pratiques des parents en ce qui concerne les jeunes filles	21
3 - La religion	22
4 - Parents et scolarisation des jeunes filles	24
5 - Le mariage : de la contrainte à la persuasion	28
6 - Les relations mères-filles	35
7 - Les relations pères-filles	36
Chapitre III - Espace urbain, socialisation et formes de citoyenneté des jeunes filles	37
1 - Espace urbain et intégration sociale des jeunes filles	39
2 - L'engagement associatif des jeunes filles	40
3- La nationalité française	45
4 - Sociabilités, fréquentations, loisirs et religions	49
5 - Les choix amoureux des filles et le mariage	56
Chapitre IV - Parcours scolaires et accès à l'emploi	60
1 - Le parcours scolaire des jeunes filles : une aventure souvent solitaire	60
2 - Une inadéquation des modes de vie avec la " culture scolaire "	65
3 - La perception d'un statut spécifique à l'école et le vécu de la discrimination	67
4 - La qualité des écoles et la sélection scolaire : des mondes très différents qui font l'école publique française	73
5 - Une orientation scolaire et professionnelle dans des filières spécifiques	77
6 - Garçons et filles : des histoires scolaires différentes fondées sur la séparation des rôles sociaux	81
Conclusion générale	89
Bibliographie sommaire	92
Annexes	93
Agence pour le développement des relations interculturelles Migrations Etudes n°78 - Les jeunes filles d'origine africaine en France : Parcours scolaires, accès au travail et destin social.	19

